EPREUVE LAS1

MEM 2 : Analyse et Raisonnement

Deux exemples pour se faire la main...

Et répondre à toutes les questions ... si j'ai les réponses !

Mercredi 15 juin 2022 – Pascal Staccini

Les femmes seules, avec ou sans enfants, sont surexposées à la pauvreté

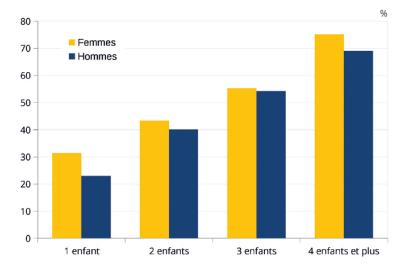
Fin 2018, 328 000 personnes (13,1%) vivent sous le seuil de pauvreté en Centre-Val de Loire. Ce seuil est fixé à 1 090 euros par mois et par unité de consommation. Les ménages les plus exposés sont les familles monoparentales et les personnes vivant seules, en particulier les femmes. La proportion des familles monoparentales augmente régulièrement depuis 1975 : moins de 10 % des familles à cette date, contre 25 % en 2018. Les femmes sont plus nombreuses à être dans cette situation familiale : les trois quarts des adultes à la tête de familles monoparentales sont des femmes. Par exemple après une rupture, les mères ont en effet plus souvent la garde des enfants et elles restent plus fréquemment seules que les hommes. Ces ménages sont les plus touchés par la pauvreté et, dans cette situation, les femmes le sont davantage que les hommes. Parmi les personnes vivant dans une famille monoparentale où le parent est une femme, une sur trois vit sous le seuil de pauvreté contre une sur cinq lorsque le parent est un homme (cf. tableau). Au total avec leurs enfants, les mères des familles monoparentales représentent 67 100 personnes pauvres, soit un cinquième de la pauvreté régionale. Cet écart de situation face à la pauvreté monétaire s'accompagne de conditions de logement différenciées : une mère de famille monoparentale sur quatre est propriétaire de son logement contre un père sur deux. De même, si 8,1 % des couples avec enfants vivent dans un logement sur occupé, il manque au moins une pièce à 18,1 % des familles monoparentales qui ont, de plus, plus fréquemment recours au parc social. Ces mères sont en moyenne moins diplômées : une sur trois n'a aucun diplôme contre un sur quatre pour les hommes. Elles sont de ce fait plus souvent éloignées du marché de l'emploi que les pères. Seules 60 % d'entre elles ont un emploi (10 points de moins que les pères), 15 % sont au chômage (5 points de plus) et 4 % inactives. Lorsqu'elles occupent un emploi, ce dernier est plus précaire : 47 % des mères de familles monoparentales ont

				Nombre, %
	Centre-Val de Loire			
Type de ménage	Répartition des ménages (en %)	Taux de pauvreté (en %)	Nombre de ménages pauvres	Nombre de personnes dans les ménages pauvres
Femme seule	19,8	16,0	35 400	35 400
Homme seul	15,1	18,5	31 200	31 200
Femme seule avec enfant(s)	7,5	32,1	23 600	67 100
Homme seul avec enfant(s)	2,6	22,1	5 700	14 100
Couple sans enfant	26,6	4,7	14 100	28 200
Couple avec enfant(s)	25,5	11,8	29 200	130 400
Autres types de ménages	2,9	16,0	4 300	21 300
Ensemble	100,0	13,1	143 500	327 700

Champ: Centre-Val de Loire, ménages fiscaux en logement ordinaire dont le revenu disponible est positif ou nul.

Source: Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSofi) 2018

Tableau : Taux de pauvreté selon le type de ménage et le sexe en 2018 en Centre-Val de Loire



Champ: Centre-Val de Loire, ménages fiscaux en logement ordinaire dont le revenu disponible est positif ou nul, familles monoparentales.

Source: Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSofi) 2018

Figure : Taux de pauvreté des familles monoparentales selon le sexe du parent et le nombre d'enfants

Questions

- Faites une synthèse / un résumé des informations contenues dans l'ensemble de la documentation en quelques phrases
- Formulez la(les) problématique(s) du document
- Quelles sont la (les) hypothèse(s) que vous pouvez suggérer en réponse à cette (s) problématique(s) ?
- Analyser de manière critique les données de l'ensemble de la documentation
- Que proposez vous comme perspectives sur le sujet ?

- Faites une synthèse / un résumé des informations contenues dans l'ensemble de la documentation en quelques phrases
 - En 2018, en Centre-Val de Loire, 13% des ménages vivent en dessous le seuil de pauvreté (1090 € par mois).
 - 20% sont des femmes seules (15% des hommes) et 7,5% des femmes seules avec enfants(s) (2,6%)
 - Le taux de pauvreté est respectivement (seul et seul avec enfant(s)) de 16 et 32% chez les femmes et 18 et 22% chez les hommes.
 - Par rapport aux hommes, les femmes à la tête d'une famille monoparentale :
 - ont un risque de pauvreté accru avec en moyenne plus d'enfants à charge et donc à nourrir,
 - en moyenne moins diplômées, plus souvent au chômage ou avec des difficultés d'emploi stable,
 - en conséquence, plus de difficultés de logement,

Formulez la(les) problématique(s) du document

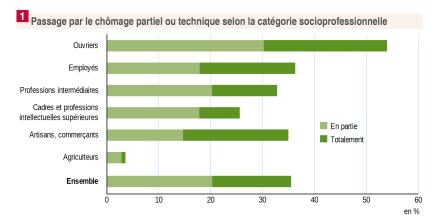
- Taux de pauvreté des ménages
- Taux de pauvreté des familles monoparentales
- Inégalités de pauvreté des femmes seules (avec ou sans enfants) par rapport à celui des hommes dans la même situation

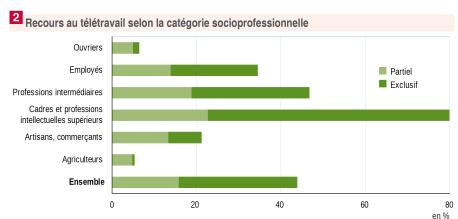
- Quelles sont la (les) hypothèse(s) que vous pouvez suggérer en réponse à cette (s) problématique(s) ?
 - Elles sont en fait énoncées dans le texte : nombre d'enfants à charge plus important (après une rupture, les mères ont plus souvent la garde des enfants), niveau d'études des mères plus bas et difficultés d'emploi, conséquence sur un logement sur occupé
- Analyser de manière critique les données de l'ensemble de la documentation
 - Enquête sur fichier fiscal en Centre-Val de Loire en 2018 (FiLoSofi) : une seule région concernée, une seule année, même si on dit que cela évolue... autres régions ? constat généralisable ?
 - Données consolidées entre données fiscales (déclaration des revenus) et données démographiques (recensement INSEE) : réutilisation de données de vie réelle, mais les données démographiques ne sont réactualisées que tous les 4 ans
 - Un tableau avec des fréquences par sous-groupe : on vérifie que le total de la 1ère colonne fait bien 100% pour pouvoir bien interpréter les fréquences « conditionnelles » de la second colonne... par exemple 32% de 7,5%... Donc bien savoir interpréter ce type de tableau et ne pas dire 32% des familles monoparentales féminines sont en dessous le seuil de pauvreté!
 - Un histogramme (fréquences relatives) construit sur deux variables qualitatives (sexe et nombre d'enfants transformé en variable ordinale, cf. 4 enfants et plus)

- Que proposez vous comme perspectives sur le sujet ?
 - Economiques : faciliter l'emploi des femmes
 - Juridiques : accompagnement des ruptures
 - Sociales : planning familial, accès à la formation des femmes, conseil

Conséquences économiques du confinement : chômage et télétravail (enquête EpiCov)

Parmi les personnes en emploi avant le début du confinement, 16 % déclarent en mai 2020 être passées totalement, et 20 % en partie, par le chômage technique ou partiel (fig. 1). Depuis le début du confinement, le recours par les entreprises aux dispositifs d'activité partielle ont été facilités. La réduction d'activité était le plus souvent liée à des pertes de débouchés. Outre la baisse drastique de la demande, il a pu être difficile pour certaines entreprises de maintenir des conditions de travail garantissant la sécurité sanitaire, selon les modes de production et les secteurs d'activité. De même, à l'intérieur des entreprises, certaines catégories d'emploi ont été plus directement touchées que d'autres. De fait, alors que 24 % des ouvriers sont passés totalement au chômage partiel ou technique entre mimars et mai, cette proportion est de seulement 8 % pour les cadres. Cet écart s'explique en partie par les possibilités différenciées de recours au travail à distance. Alors que 80 % des cadres en activité déclarent télétravailler la semaine avant l'enquête (57 % travaillant exclusivement depuis leur domicile), c'est le cas seulement de 6 % des ouvriers (fig. 2). Cependant, si avant le confinement le recours au télétravail était surtout le fait des cadres, ce dispositif s'est élargi à d'autres salariés avec le confinement. Ainsi, parmi les salariés qui ont travaillé au moins une heure la semaine précédant l'enquête en mai, 28 % des professions intermédiaires et 21 % des employés ont travaillé exclusivement depuis leur domicile. Au total, 28 % des personnes en emploi qui ont travaillé la semaine précédant l'enquête l'ont fait exclusivement depuis leur domicile, et 16 % partiellement. À l'inverse, 56 % ont travaillé uniquement en dehors de leur domicile. Parmi les personnes qui ont exclusivement télétravaillé la semaine précédant l'enquête, 25 % déclarent que leur temps de travail a augmenté pendant le confinement, contre 16 % parmi celles qui n'ont pas télétravaillé. Même en tenant compte du nombre d'enfants, du fait de télétravailler ou pas, ainsi que du genre, relativement aux autres catégories socioprofessionnelles, les cadres, et dans une moindre mesure les professions intermédiaires, sont plus nombreux à déclarer une augmentation de leur temps de travail depuis le début du confinement. Les salariés passés au télétravail exclusif sont aussi plus nombreux à déclarer travailler plus. Néanmoins, sans surprise, la présence de jeunes enfants dans le ménage réduit nettement la probabilité de déclarer une augmentation de son temps de travail. Les femmes sont plus nombreuses à déclarer que leur temps de travail a augmenté : c'est le cas de 23 % d'entre elles, contre 15 % des hommes. Cela peut s'expliquer en partie par la surreprésentation des femmes parmi les professions particulièrement mobilisées pendant le confinement, comme les professions de santé, les caissiers ou encore les enseignants, qui, pour assurer une continuité pédagogique à distance, ont dû renouveler profondément leurs modes de travail. À l'inverse, plus d'un tiers des actifs, hommes ou femmes, déclaraient que leur temps de travail avait diminué pendant le confinement, qu'ils aient travaillé depuis leur domicile ou non.





Champ de l'enquête EpiCov : personnes âgées de 15 ans ou plus, ayant travaillé au moins une heure la semaine précédant l'enquête et résidant hors Ehpad, maisons de retraite et prisons, en France métropolitaine, en Martinique, en Guadeloupe et à la Réunion.

Questions

- Faites une synthèse / un résumé des informations contenues dans l'ensemble de la documentation en quelques phrases
- Formulez la(les) problématique(s) du document
- Quelles sont la (les) hypothèse(s) que vous pouvez suggérer en réponse à cette (s) problématique(s) ?
- Analyser de manière critique les données de l'ensemble de la documentation
- Que proposez vous comme perspectives sur le sujet ?

Faites une synthèse / un résumé des informations contenues dans l'ensemble de la documentation en quelques phrases

- En mai 2020, avant le début du confinement, 16 à 20% des personnes en emploi sont passées totalement ou en partie au chômage technique ou partiel.
- La réduction d'activité est liée à la perte de débouchés ou aux difficultés de garantir la sécurité sanitaire.
- Le recours au chômage partiel est plus important chez les ouvriers que chez les cadres. Ces deniers ont bénéficié avantageusement du télétravail avant et pendant le confinement.
- Relativement aux autres CSP, les cadres déclarent une augmentation de leur temps de travail depuis le début du confinement, 23% des femmes et 15% des hommes, chiffres qui peuvent s'expliquer par la surreprésentation des femmes mobilisées pendant le confinement

Formulez la(les) problématique(s) du document

- Chômage partiel durant le confinement
- Télétravail durant le confinement
- Augmentation du temps de travail durant le confinement
- Inégalités ouvriers / cadres face aux conséquences du confinement

• Quelles sont la (les) hypothèse(s) que vous pouvez suggérer en réponse à cette (s) problématique(s) ?

- Recours au chômage partiel : perte de débouchés, baisse de l'activité, difficultés d'assurer la sécurité sanitaire des employés
- Télétravail plus important chez les cadres : métiers intellectuels (voir légende graphiques)
- Augmentation du temps de travail chez les femmes : professions de santé, caissières, enseignants (continuité pédagogique)

Analyser de manière critique les données de l'ensemble de la documentation

- Enquête en mai 2020
- Graphiques en miroir : chômage et télétravail = histogrammes par CSP, fréquences observées (et non pas en base 100)
- Lecture figure 1: en mai 2020, 16 % des personnes en emploi avant le confinement déclarent être passées totalement par un dispositif de chômage partiel ou technique, et 20 % en partie.
- Lecture figure 2 : en mai 2020, 28 % des personnes qui avaient travaillé la semaine précédant l'enquête déclarent avoir exclusivement télétravaillé, 16 % en partie.

Que proposez vous comme perspectives sur le sujet ?

- Economiques : peu de solutions concernant les travaux manuels e lien avec le confinement. Tous les métiers de bouche et l'hôtellerie ont été arrêtés.
- Juridiques : encadrement du télétravail, préservation de l'individu
- Sociales : Mise en place de dispositifs de reconversion
- Ce qui est important est que l'étudiant énonce des rubriques et classe les propositions : du plus réaliste au moins réaliste, etc.
 - Technologique, par exemple et la place du numérique ?